



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019-2020



30/06/2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

Le rapport d'activités présente les principales réalisations de L'A-DROIT de l'année financière 2019-2020.

Rédaction : François Winter, directeur général

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
MISSION.....	4
OBJECTIFS.....	4
TERRITOIRE DESSERVI.....	4
LA DEMOCRATIE : METTRE SES PRINCIPES EN ACTION !.....	5
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
LE CA EN 2019-2020 :	5
COVID-19	6
COMITÉS.....	6
<i>Comité juridique.....</i>	<i>6</i>
<i>Comité retraite fermée.....</i>	<i>7</i>
<i>Comité Offre de services.....</i>	<i>7</i>
LE BÉNÉVOLAT	7
RESSOURCES HUMAINES.....	7
FORMATION DU PERSONNEL ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
L'A-DROIT, UN ORGANISME PRESENT DANS SON MILIEU	9
AGIDD-SMQ.....	10
TROCASM.....	10
CENTRAIDE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES	11
<i>Concertations avec le milieu communautaire et le réseau de la santé.....</i>	<i>12</i>
<i>Autres représentations.....</i>	<i>12</i>
SYSTÉMIQUE.....	13
<i>L'A-DROIT initie une pétition pour l'équité de l'augmentation de l'aide sociale pour les personnes résidant en RI-RTF.....</i>	<i>13</i>
<i>L'A-DROIT s'implique dans le dossier des mesures de contrôle.....</i>	<i>14</i>
<i>L'A-DROIT s'investit pour une application plus respectueuse de la P-38.001 dans la région.....</i>	<i>14</i>
<i>Plan d'action en santé mentale – Plan de primauté de la personne</i>	<i>15</i>
<i>L'A-DROIT finaliste au gala des prix d'excellence du CISSS-CA.....</i>	<i>16</i>
<i>Autres dossiers systémiques :</i>	<i>16</i>
VOLET INTERVENTION DE PROXIMITÉ	17
APPROCHE INTÉGRATION	19
COMMUNICATIONS	21
PLAN DE COMMUNICATION.....	21
APPLICATION DROITS ET RESSOURCES SANTÉ MENTALE (DRSM).....	21
<i>Promotion et visibilité.....</i>	<i>22</i>
<i>Médias sociaux : toujours présents !.....</i>	<i>22</i>
<i>Communications médiatiques.....</i>	<i>23</i>
<i>Chronique de L'A-DROIT sur les Ondes de Passion-FM.....</i>	<i>23</i>
<i>Article : une 5^{ième} enquête du BEI en Beauce en 4 ans.....</i>	<i>24</i>
<i>Journal de L'A-DROIT.....</i>	<i>24</i>
<i>Formation et information.....</i>	<i>25</i>
<i>Prix Orange et citron de l'AGIDD-SMQ.....</i>	<i>25</i>
<i>L'autre côté de la pilule.....</i>	<i>25</i>
.....	25
<i>Pour une meilleure formation des juristes.....</i>	<i>26</i>
AIDE ET ACCOMPAGNEMENT	26

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

<i>Statistiques d'aide et d'accompagnement</i>	26
<i>Nombre total de personnes rejointes</i>	30
MEMBERSHIP	30
NOS MEMBRES, DES PERSONNES INDISPENSABLES.....	30
CONCLUSION ET REMERCIEMENTS	31

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un retour sur la 18^{ième} année de L'A-DROIT apparaît impensable en faisant fi de la fin d'année financière.

Dans un premier temps, notre bilan des réalisations pour 2019-2020 permet de faire le constat que l'organisme a encore une fois atteint les sommets, notamment en matière du nombre d'activités et du nombre d'aide et d'accompagnement.

En écrivant ces lignes, ce qui vient à l'esprit pour la thématique de ce rapport d'activités est celle de l'écriture d'un livre qui serait inachevé. Ainsi, depuis la mi-mars, nous sommes en confinement dû à la COVID-19 et nos vies présentes et les perspectives individuelles pour le futur ont été changées de façon importante, comme un roman dont l'histoire change radicalement en plein milieu. De cette nouvelle trame narrative, certains en vivent des difficultés et des drames humains, d'autres y voient des aspects positifs ; cette crise sanitaire nous amène un chapitre fort différent du précédent.

Une belle histoire de notre année est encore une fois le regroupement des personnes remarquables : bénévoles, employés et stagiaires qui s'investissent pour la cause du respect des droits des personnes vivant avec un problème de santé mentale. Nous avons à nouveau écrit un superbe tome de cet ouvrage en 2019-2020.

L'A-DROIT a vu son travail reconnu cette année puisque nous avons été finalistes pour le prix d'excellence du CISSS-CA dans la catégorie : *Amélioration de l'offre concertée avec la communauté – Volet : Partenariat*. Il s'agit d'une catégorie qui correspondait bien au projet en nomination soit les ateliers d'information sur les droits en psychiatrie puisque nous avons bénéficié d'une collaboration importante du CISSS-CA pour la mise en place de ces ateliers.

Cette année était la troisième de la mise en place du volet d'aide aux démarches de court terme et au développement du volet de proximité. Notre organisme a réussi à poursuivre ce volet malgré les changements de personnel qui ont eu lieu durant l'année. Nous en profitons pour remercier à nouveau Centraide pour la confiance témoignée à notre organisme !

Un nouveau chapitre s'est écrit quant à la présence de L'A-DROIT dans la communauté. En 2019-2020, nous nous sommes investis au ROC-12 à titre de vice-président. Nous avons contribué à rapprocher le ROC-12 et la TROCCA, pour le bénéfice du mouvement communautaire de la région. Ainsi, notre action des trois dernières années a porté ses fruits puisqu'il y a eu de l'ouverture manifestée pour travailler sur de nouvelles bases. Encore une fois cette année, nous avons poursuivi notre engagement à la trésorerie de la Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale (TROCASM), participé aux actions de notre association provinciale l'AGIDD-SMQ, siégé sur des comités locaux et régionaux en santé mentale et poursuivi notre implication dans « *Clés en mains Chaudière-Appalaches* ». L'A-DROIT a poursuivi son engagement dans son milieu cette année !

En ce qui concerne l'aide et l'accompagnement, les **4 284** interventions illustrent que notre équipe a, encore une fois, répondu aux besoins des personnes dans la région.

Que nous réserve l'avenir ? Souhaitons que nous puissions le qualifier de post-COVID le plus rapidement possible. Ainsi, il nous appartient d'écrire ensemble un futur qui soit davantage respectueux des droits des personnes vivant avec un problème de santé mentale.

Pour l'heure, plongeons-nous dans notre passé récent en faisant le bilan de la dernière année. Ainsi, ce rapport d'activités est le résultat du travail des personnes associées à L'A-DROIT, ainsi que de nos partenaires du milieu, mais aussi et surtout des membres et des personnes utilisatrices de services en santé mentale de la région.

Bonne lecture !

Claude Asselin
Président du Conseil d'administration

François Winter
Directeur général

MISSION

En fonction des lettres patentes présentées à l'Inspecteur général des Institutions financières du Québec (maintenant nommé Registraire des entreprises) le 6 juin 2002, voici les objets de notre charte :

Dénomination : Le présent organisme est connu et désigné sous le nom de « L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches », groupe ayant comme rôle la défense des droits en santé mentale.

Territoire : Le territoire où s'exerce l'action de l'organisme est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches.

Siège social : Le siège social de l'organisme est situé à Lévis.

OBJECTIFS

Les objectifs de la corporation sont les suivants :

- 1) Favoriser l'appropriation du pouvoir des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale. Ce doit être effectué dans une dynamique de respect de leur rythme, des limites, des choix et des conditions existentielles des personnes afin de les aider à défendre leurs droits et intérêts.
- 2) Assister et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits individuels en santé mentale.
- 3) Stimuler l'appropriation du pouvoir des personnes par de l'information et différentes formations en matière de défense de droits en santé mentale.
- 4) Contribuer à regrouper des personnes vivant et/ou ayant vécu avec un problème de santé mentale qui connaissent des situations similaires, afin qu'ils fassent valoir collectivement leurs droits et intérêts.
- 5) Collaborer avec les organismes et individus ayant des préoccupations analogues.
- 6) Encourager les personnes à développer leur potentiel et leur autonomie dans leurs démarches de défense de droits en santé mentale.
- 7) Sensibiliser la population aux différentes problématiques sociales et juridiques liées à la santé mentale.
- 8) Agir dans la collectivité afin de prévenir certains abus et formes de discrimination à l'endroit des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale.
- 9) Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur la santé et les services sociaux.

TERRITOIRE DESSERVI

Le territoire desservi par L'A-DROIT est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches. Nous comptabilisons nos demandes et activités en fonction du territoire régional et sous-régional pour certaines activités et volets de notre mission, afin de présenter un portrait réaliste de nos actions sur les différents territoires de la région.

Nous avons répertorié les interventions d'aide et d'accompagnement selon les 5 anciens territoires de CSSS soit :

**Alphonse-Desjardins
Appalaches**

**Etchemins
Montmagny-L'Islet**

Beauce

Réseaux locaux de services (RLS)

- Beauce
- Etchemins
- Alphonse-Desjardins
- Montmagny - L'Islet
- région de Thetford



Les services de L'A-DROIT sont dispensés du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. L'organisme est ouvert 52 semaines par année et les bureaux sont fermés uniquement les jours fériés. L'offre de services est large, considérant le nombre d'employés œuvrant au sein de l'organisme.

LA DEMOCRATIE : METTRE SES PRINCIPES EN ACTION !

Assemblée générale annuelle

Le 5 juin 2019 avait lieu l'assemblée générale annuelle (AGA) de L'A-DROIT. Celle-ci a réuni 65 personnes au Centre Raymond-Blais à Lévis. Lors de l'AGA, nous avons présenté le rapport d'activités de 2018-2019, le rapport financier de 2018-2019, les priorités annuelles et budgétaires de 2019-2020, en plus de procéder à l'élection de 4 personnes au conseil d'administration. Cette année, nous avons également fait des modifications aux règlements généraux qui ont été ratifiés par l'assemblée générale.

Encore une fois, l'assemblée générale annuelle s'est déroulée dans la bonne humeur et le plaisir de passer un bon moment ensemble. Les membres ont posé plusieurs questions quant au contenu présenté et ont fait part de leurs préoccupations.

À la suite de l'assemblée générale, nous avons souligné la contribution de Renée Leblanc, qui fêtait ses 5 ans à l'emploi de L'A-DROIT.

L'assemblée générale de l'organisme a encore une fois consacré la belle participation des membres de L'A-DROIT et de la santé démocratique de notre organisme.



Conseil d'administration

Au centre de l'action de l'organisme, le conseil d'administration de L'A-DROIT se réunit régulièrement afin de voir à la bonne gestion de l'organisme. Élus par les membres de l'organisme, les administrateurs sont toutes des personnes directement concernées par la question du respect des droits en santé mentale. Le conseil d'administration dispose d'un code d'éthique et suit régulièrement diverses formations afin d'améliorer son fonctionnement.



Le CA en 2019-2020 :

- Suivi du plan de communication de L'A-DROIT
- Suivi étroit des priorités de l'assemblée générale
- Développement d'une vision à moyen terme pour l'organisme
- Suivi des projets de l'organisme
- Retraite fermée de 2 jours en mai 2019 pour réfléchir aux priorités et défis des prochaines années



Membres du conseil d'administration 2019-2020

Claude Asselin	Administrateur (avril-juin 2019)
	Président (depuis juin 2019)
Martin Lemay	Président (avril-juin 2019)
	Trésorier (depuis juin 2019)
Hélène Chabot	Vice-Présidente
Carl Sansfaçon	Secrétaire
Suzanne Leblond	Trésorière (avril-juin 2019)
Michel Latulippe	Administrateur
Jason Morin	Administrateur

Nombre de rencontres régulières : 10

Nombre de rencontres spéciales : 5

COVID-19

L'OMS a déclaré l'état de pandémie mondiale de COVID-19 en mars 2020. Ainsi, les activités de groupe, ainsi que les activités en présentiel ont été suspendues à L'A-DROIT à compter du 16 mars 2020. Les services de L'A-DROIT sont dispensés par téléphone et les employés sont en télétravail depuis le 18 mars 2020.

Comités

Le travail en comités est une forme d'engagement envers l'organisme qui consiste à travailler bénévolement avec un mandat du conseil d'administration ou du directeur général. Cette année, la vie associative s'est moins vécue par les comités de L'A-DROIT, mais plutôt par le mandat d'intervention de proximité.

Comité juridique

Composition :

Me Pierre-Paul Marcouiller

Me Olivier Hamel

Hélène Chabot, vice-présidente du CA

William Matte

Me Genna Evelyn

Me Marc-Antoine Couture

François Winter, directeur général

Nombre de rencontres : 3

Mandat : Le comité juridique a pour mandat de produire des opinions/analyses relativement à des questions concernant les droits en santé mentale et d'assister l'organisme dans certains dossiers spécifiques.

Cette année, le comité juridique de L'A-DROIT a travaillé sur le dossier des ordonnances de traitement (autorisations judiciaires de soins). Un projet de recherche a été débuté en 2018 et le comité juridique a activement travaillé à la correction et la bonification de celui-ci.

Le comité juridique a également effectué des représentations auprès de la faculté de droit de l'Université Laval afin d'avoir la possibilité d'accueillir à nouveau des stagiaires en droit à l'organisme puisque l'Université a cessé son partenariat avec l'ensemble des organismes n'ayant pas d'avocat à leur emploi.

Le comité juridique en 2019-2020 :

- Rencontre avec le département de droit de l'Université Laval pour les stages en droit ;
- Correction et commentaires concernant la recherche sur les AJS.

Comité retraite fermée

Composé de Claude Asselin, Suzanne Leblond et François Winter, ce comité a organisé la retraite fermée du mois de mai 2019.

Nombre de rencontres : 1

Comité Offre de services

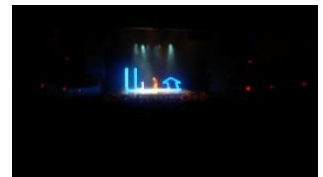
Composé de Claude Asselin, Michel Latulippe, Martin Lemay, Isabelle Doneys, Renée Leblanc et François Winter, ce comité s'est réuni le 13 février 2020 afin de réfléchir à l'offre de services de L'A-DROIT en lien avec la hausse constante de la demande d'aide.

Le bénévolat

Cette année, un total de **28** personnes ont fait du bénévolat à L'A-DROIT en 2019-2020, pour un total de **1800** heures.

L'A-DROIT tient à saisir les opportunités de remercier les personnes qui s'impliquent à l'organisme. Nous avons tenu le traditionnel souper du nouvel an qui a précédé la conférence-témoignage de janvier, où **21** bénévoles étaient présents.

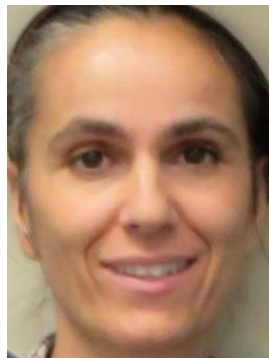
De plus, grâce à des billets fournis par Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, nous avons eu l'opportunité de remercier nos bénévoles en les invitant à assister à un spectacle d'humour précédé d'un souper de groupe au restaurant.



Ressources humaines



François Winter,
directeur général



Isabelle Doneys, conseillère
en défense de droits
(depuis janvier 2010)



Renée Leblanc, conseillère
en défense de droits
(depuis novembre 2013)



Mariane Poirier-Morin,
conseillère en défense de
droits de proximité
(jusqu'en janvier 2020)



Stéphane Masse, agent
de bureau (Mesure
d'employabilité – avril-
septembre 2019)



Carl Sansfaçon, agent de bureau
(Mesure d'employabilité –
depuis avril 2016)



Alexandre Asselin, stagiaire en
techniques juridiques (avril 2019)



Sabrina Laberge, stagiaire en
pharmacie (automne 2019)

Alexie Lacourse-Dontigny : employée d'été 2019 (photo non disponible).

Pro-Bono Students Canada : L'A-DROIT a accueilli 6 étudiants qui ont réalisé 2 mandats dans le cadre du projet Pro-Bono Students Canada, à raison d'entre 3 et 5 heures par semaines d'octobre 2019 à mars 2020. Les deux projets sont les suivants :



- Production de capsules d'information sur les droits pour insérer sur l'application Droits et ressources santé mentale (DRSM) (4 étudiants) ;
- Permanence à l'organisme afin d'assister les conseillères en défense de droits en matière de recherches juridiques.

Formation du personnel et du conseil d'administration

La formation, qu'elle soit destinée tant à l'équipe de travail qu'au conseil d'administration, permet de bonifier nos connaissances et à l'organisme d'être plus efficace dans son action et ce, pour le bénéfice des personnes à qui nous venons en aide. Voici les formations auxquelles le conseil d'administration et l'équipe de travail ont participé en 2019-2020 :



2019 : Participation de Renée Leblanc à une formation organisée par la commission scolaire Beauce-Etchemins.

Avril 2019 : Participation de Mariane Poirier-Morin, Renée Leblanc, Suzanne Leblanc, Jason Morin et Alexandre Asselin à la formation « L'autre côté de la pilule », dispensée par l'AGIDD-SMQ.



Mai-juin 2019 : Participation des membres du conseil d'administration et du directeur général au colloque « Mesures d'exception » du **31 mai 2019** et à l'AGA de l'AGIDD-SMQ le **1^{er} juin 2019**.

Octobre 2019 : Participation de Renée Leblanc, Isabelle Doneys, Claude Asselin, Mariane Poirier-Morin et François Winter à la rencontre des directeurs généraux, conseillères en défense de droits et administrateurs des groupes membres de l'AGIDD-SMQ au Cap-de-la-Madeleine.



- Participation de Mariane Poirier-Morin et de Jocelyne (nom fictif) à la formation des porte-paroles pour la campagne de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches en **septembre 2019** ;
- Participation de François Winter et de Carl Sansfaçon à la rencontre d'information afin de compléter la demande d'aide financière de Centraide pour 2020-2021, le **3 octobre 2019**.

L'A-DROIT, UN ORGANISME PRESENT DANS SON MILIEU

Les représentations à diverses instances sont, pour L'A-DROIT, une manifestation concrète de notre appartenance à nos différentes communautés territoriales et d'intérêt. Notre identité communautaire nous amène à travailler avec diverses organisations. Ainsi, les représentations de L'A-DROIT sont partie prenante de nos nombreuses formes d'implication dans le milieu.

Ce qui caractérise les représentations de L'A-DROIT, ce sont : **l'engagement** des personnes qui représentent l'organisme, le **dynamisme** de ces personnes et la force des **convictions** véhiculées pour notre cause.

Cette année encore, L'A-DROIT a exercé un grand leadership dans son milieu. Celui-ci s'est vécu au pallier régional, notamment dans nos implications auprès du CISSS-CA, à la TROCASM et au ROC-12, au pallier provincial, par notre regroupement provincial (AGIDD-SMQ) ainsi que dans l'ensemble des instances de concertation où nous sommes actifs.

À noter que cette année, certaines représentations ont été assumées par Martin Lemay, Isabelle Doneys, Mariane Poirier-Morin et Renée Leblanc.



AGIDD-SMQ

ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION
EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DU QUÉBEC

AGIDD-SMQ

L'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est le regroupement des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale du Québec, de comités d'usagers en établissement psychiatrique ainsi que de groupes de promotion/vigilance. L'AGIDD-SMQ est le regroupement de L'A-DROIT à l'échelle provinciale. L'A-DROIT est membre de l'AGIDD-SMQ depuis 2003. En plus de participer aux consultations de l'association, L'A-DROIT a participé au colloque annuel et à l'assemblée générale annuelle de l'AGIDD-SMQ (Hélène Chabot, Martin Lemay, Claude Asselin, Jason Morin, Suzanne Leblond et François Winter).

Nouveauté cette année, de concert avec Bruno Lamarre, directeur de Pleins Droits Lanaudière, François Winter a organisé 5 rencontres mensuelles des DG des groupes régionaux de promotion et de défense de droits par visioconférence, entre septembre 2019 et février 2020.



TROCASM



TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ACTIFS EN SANTÉ MENTALE

La Table régionale
des organismes

communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches (TROCASM) est le regroupement régional des organismes communautaires en santé mentale pour Chaudière-Appalaches.

L'A-DROIT est très actif dans ce regroupement régional. Ainsi, nous assistons à titre de membre régulier aux réunions de la TROCASM. Cette année, nous poursuivons le défi de siéger au conseil d'administration de la TROCASM (François Winter) à titre de trésorier de la corporation.



Encore une fois cette année, le dossier des ententes spécifiques en intégration socio-professionnelle a demandé une charge importante de travail au CA de la TROCASM. À noter que L'A-DROIT gère la page Facebook de la TROCASM.

Voici les représentations effectuées auprès de la TROCASM cette année :

- **Participation** à 2 rencontres des membres de la TROCASM ;
- **Participation** à l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2019 ;
- **Participation** à 6 rencontres du conseil d'administration de la TROCASM ;
- **Représentation** de la Table à deux reprises auprès de la direction en santé mentale du CISSS-CA le 4 juillet et le 2 décembre 2019 ;
- **Participation et représentation** du CA de la TROCASM dans le dossier des intégrations socio-professionnelles à 5 reprises.



CENTRAIDE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'A-DROIT est membre de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches. En plus d'être un bailleur de fonds, l'association avec Centraide donne à l'organisme de la crédibilité dans le milieu et permet de faire rayonner la mission de L'A-DROIT.

- **Participation** de membres du conseil d'administration à l'assemblée générale de Centraide ;
- **Témoignage** dans le cadre de la campagne de financement de Centraide par Mariane Poirier-Morin le 7 novembre 2019.



Le Regroupement des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (ROC-12) a été fondé en 2017 afin d'offrir une alternative constructive aux organismes qui ne se reconnaissent pas dans le fonctionnement de la TROC de Chaudière-Appalaches (exercice de la mission, représentation des organismes, etc.) et qui souhaitent un changement de représentation.

L'A-DROIT est membre fondateur de ce regroupement régional qui, sans financement, a réalisé un grand nombre d'activités depuis sa fondation le 18 octobre 2017.

Cette année, puisque le contexte a changé à la TROCCA, notre directeur général a travaillé avec le conseil d'administration du ROC-12 afin de favoriser un rapprochement avec la TROCCA, qui a eu lieu cet automne. Voici les activités réalisées par L'A-DROIT dans le ROC-12 (François Winter, Carl Sansfaçon, Martin Lemay et Claude Asselin) :

- **Vice-présidence** du conseil d'administration (François Winter) (3 rencontres) ;
- **Réalisation** et gestion des outils de communication (infolettre, page Facebook, site Internet) ;
- **Participation** à l'assemblée générale annuelle le 16 avril 2019 ;
- **Rencontres (2)** du CA de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) concernant l'adhésion du ROC-12 ;
- **Rencontre** de la TROCCA avec le président du ROC-12 ;
- **Rencontre** des membres afin de discuter de la possibilité de collaboration avec la TROCCA ;
- **Participation** à l'AGA de la TROCCA.



La coalition Clés en Mains de Chaudière-Appalaches regroupe différents acteurs provenant du milieu de la santé, de l'habitation et du milieu communautaire de Chaudière-Appalaches. Cette coalition, initiée suite à une rencontre régionale des personnes utilisatrices de services en 2011, a pour objectif de développer le PSL en santé mentale dans la région. En date du 31 mars 2020, **85** subventions PSL en santé

mentale ont été octroyées à la région. L'A-DROIT a, jusqu'en 2015, supporté le leadership de la coalition, puis un organisme fiduciaire, Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet, a pris le relais concernant la gestion de la coalition et a notamment été en mesure d'embaucher une coordination à temps partiel. Nous soulignons de nouveau cette année que cette coalition constitue une belle réussite et un partenariat fructueux au bénéfice des personnes directement concernées de la région. L'A-DROIT a participé au lancement et à la diffusion d'une recherche quant à l'impact du PSL dans la région cette année. Celle-ci est venue documenter les actions du programme et ses impacts auprès des personnes et de la collectivité.

Les actions de L'A-DROIT dans cette coalition sont les suivantes :

- **Participation** à deux (2) rencontres de la coalition ;
- **Participation** à deux (2) rencontre d'un sous-comité afin de diffuser la recherche effectuée par l'UQAR ;
- **Animation** des rencontres et accueil des réunions aux locaux de L'A-DROIT.

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches



Concertations avec le milieu communautaire et le réseau de la santé

Depuis plusieurs années, L'A-DROIT est plus présent auprès des instances de concertation avec le réseau de la santé dans la région. L'organisme a accentué sa présence en 2018-2019. Cela a permis à l'organisme de bonifier davantage ses liens avec les individus, les organisations communautaires et le réseau de la santé dans la région. L'organisme est actif et remarqué lors de représentations, ce qui correspond à sa mission de promotion et de défense des droits en santé mentale. Au-delà des organisations, les collaborations se bâtissent dans les liens entre les individus. Voici les représentations effectuées en 2018-2019 sur les instances de concertation en santé mentale :

L'A-DROIT est membre des organisations suivantes :

- AGIDD-SMQ
- REPAC 03-12
- TROCASM
- CDC Beauce-Etchemins
- CDC Bellechasse
- CDC Lotbinière
- TV communautaire des Appalaches
- Passion FM
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches
- ROC-12
- TROCCA

Nom de l'instance de concertation en santé mentale	Nombre de rencontres
Comité régional en santé mentale	3
Table santé mentale et dépendances Montmagny-L'Islet	3
Table santé mentale et dépendances Nouvelle-Beauce	3
Action Mieux-Être de Bellechasse (Santé mentale positive)	1
Partenaires en santé mentale de Beauce	1
Partenaires en santé mentale de Lévis	1
Comité Ad Hoc Gala d'excellence	1

Autres représentations

- **Rencontre** du coordonnateur des services hospitaliers au programme santé mentale et dépendances le 2 avril 2019 pour faire un suivi concernant les mesures mises en place pour le respect des droits à la suite au PASM 2015-2020 ;
- **Rencontre** des vice-doyens à la faculté de droit à l'Université Laval afin d'avoir à nouveau la possibilité d'avoir des stagiaires en droit les 7 mai et 21 novembre 2019 ;
- **Rencontre** des étudiants de Pro-Bono le 19 septembre 2019 à L'Université Laval ;
- **Rencontre** du directeur de l'organisme PECH afin d'échanger sur la trajectoire de services quant au respect des droits des personnes incarcérées en provenance de la région de Chaudière-Appalaches le 10 octobre 2019 ;
- **Participation** à une journée des ressources alternatives en santé mentale de Chaudière-Appalaches le 16 octobre 2019 à Lévis ;

- **Participation** à une journée de suivi du colloque Jeunes et santé mentale le 22 octobre 2019 à Montmagny ;
- **Assisté** à une rencontre publique du conseil d'administration le 12 septembre 2019 et à la rencontre annuelle du CISSS-CA le 14 novembre 2019 ;
- **Rencontre** de l'exécutif de la direction en santé mentale du CISSS-CA le 27 septembre 2019 afin de présenter deux projets et obtenir un appui pour deux demandes de financement ;
- **Kiosque** lors de la journée sur la santé psychologique organisé par La Rencontre à Sainte-Marie le 17 octobre 2019 à Scott ;
- **Présentation** de L'A-DROIT à la députée de Lotbinière-Frontenac, M^{me} Isabelle Lecours le 22 novembre 2019 ;
- **Rencontre** du directeur et du directeur-adjoint du programme Santé mentale et dépendances du CISSS-CA afin de présenter le projet d'application cellulaire DRSM et d'établir des collaborations quant à la diffusion de cette application auprès des professionnels et des médecins du CISSS-CA ;
- **Rencontre** du comité des usagers du CISSS-CA en mars 2020 afin d'échanger sur les modes de collaboration.

SYSTÉMIQUE

L'action systémique constitue un volet important de notre mission. Sa définition est la suivante : « *L'action systémique comprend l'ensemble des actions menées par le groupe afin de mettre en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement, d'une pratique ou d'une politique ayant cours dans un établissement public ou une corporation privée et ayant, sur le plan régional, une incidence néfaste sur le respect des droits des personnes. Ce type d'intervention peut aussi s'appliquer à une politique particulière du gouvernement. L'action systémique prend appui sur la vie associative et l'apport des personnes concernées aux démarches visant des transformations sociales.* **Tiré du cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense de droits en santé mentale (MSSS 2006).** »

Cette action se retrouve dans l'ensemble des sphères de l'organisme, notamment dans les représentations, dans les communications, et est aussi issue de l'aide et l'accompagnement individuel.

L'A-DROIT initie une pétition pour l'équité de l'augmentation de l'aide sociale pour les personnes résidant en RI-RTF

Depuis le lancement des mesures du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, la prestation d'aide sociale pour les personnes au programme de solidarité sociale augmente chaque année depuis 2018 afin de permettre aux personnes de sortir de la pauvreté. Or, pour les personnes résidant en ressources intermédiaires RI-RTF, cette augmentation a en fait consisté en une diminution en 2019 de 43 \$ puisque le gouvernement précédent avait mis en place une directive temporaire afin d'augmenter l'allocation de dépenses personnelles des personnes résidant en ressources intermédiaires.

À la suite des actions des dernières années, L'A-DROIT a poursuivi ses activités en lançant une pétition demandant au gouvernement de rétablir la situation problématique. Nous avons produit une vidéo d'information afin de présenter l'argumentaire permettant aux gens d'appuyer la démarche en toute connaissance de cause. Cette vidéo a été consultée à 172 reprises sur YouTube et est disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=9b57vzdaenk>

Notons que de nombreux groupes et individus ont appuyé la démarche en faisant circuler la pétition, tant en format papier qu'électroniquement, notamment les organismes venant en aide aux personnes vivant avec des limitations fonctionnelles et les groupes en santé mentale. Ainsi, cette pétition a recueilli 1 568 signatures et a été déposée le 19 février 2020 par M. Harold Lebel, député de Rimouski-Neigette pour le Parti Québécois, porte-parole de la troisième opposition en matière de Solidarité sociale.

UN AJUSTEMENT DES ALLOCATIONS DE DÉPENSES PERSONNELLES EST RÉCLAMÉ



Nous attendons toujours la réponse du gouvernement à cette pétition et nous continuons de suivre le dossier de près.

L'A-DROIT s'implique dans le dossier des mesures de contrôle

Le CISSS-CA a harmonisé l'an dernier sa politique et la procédure d'application des mesures de contrôle (isolement et contention physique). Chaque direction de l'établissement devait se doter de procédures spécifiques afin de respecter les lignes directrices régionales et provinciales

François Winter et Michel Latulippe ont participé cette année à six (6) rencontres du comité sur les mesures de contrôle mis en place par la direction de la santé mentale. Les commentaires que nous y avons fait ont été bien accueillis. Nous remercions la direction du programme santé mentale et M. François Giroux, coordonnateur des services hospitaliers en santé mentale pour leur ouverture et leur collaboration.

L'A-DROIT s'investit pour une application plus respectueuse de la P-38.001 dans la région.

En mars 2018, le MSSS a fait connaître son cadre de référence pour l'application de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (P-38.001). Ce cadre de référence, qui a été par la suite suivi de lignes directrices pour l'élaboration de politiques d'application de cette même loi, constitue une victoire importante pour le mouvement provincial de promotion et de défense de droits en santé mentale.



L'an dernier, L'A-DROIT avait participé au Kaisen (processus d'amélioration continue) organisé par le CISSS-CA, afin d'identifier les bons coups et les difficultés relativement à l'application de la P-38.001. L'A-DROIT a été particulièrement vigilant quant au respect du droit à l'information et du droit à l'accompagnement. En 2019-2020, nous avons poursuivi notre implication et avons effectué les actions suivantes :

- Participation au suivi du Kaisen (démarche d le 12 juin 2019 ;
- Rencontre de travail avec M. François Giroux, coordonnateur des services hospitaliers et Me Valérie Bourque, avocate au contentieux du CISSS-CA afin de réviser les outils d'information sur les droits destinés aux personnes faisant l'objet d'une P-38 ;
- Participation aux comités locaux de mise en place du protocole d'application de la P-38.001 des territoires suivants :
 - Montmagny : 3 rencontres
 - Lévis : 3 rencontres
 - Thetford Mines : 2 rencontres
 - Beauce : 2 rencontres

La participation de notre organisme a ces comités locaux a permis plusieurs améliorations du droit à l'information. Entre autres, le CISSS-CA effectue une distribution du guide de survie produit par l'AGIDD-SMQ auprès des personnes faisant l'objet d'une requête pour garde provisoire, ainsi que du dépliant de L'A-DROIT.

Plan d'action en santé mentale – Plan de primauté de la personne

Dans le cadre de la sortie du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : *faire ensemble et autrement*, L'A-DROIT a sollicité la direction de la santé mentale du CISSS-CA afin de mettre en place des mesures favorisant le respect des droits, tel qu'indiqué à l'objectif 1 en page 4 du document. L'A-DROIT salue la grande collaboration et l'ouverture de la Direction de la santé mentale du CISSS-CA à mettre de l'avant ces mesures. À plusieurs égards, celles-ci contribuent à l'amélioration du respect des droits dans la région.

Cette année, L'A-DROIT a effectué les actions suivantes :

Mesures	Activités réalisées
Distribution du guide d'information « Consentement aux soins et ordonnance de traitement » produit par L'A-DROIT	Livraison au CISSS-CA de 175 copies du guide d'information. Les documents ont été distribués dans les 3 départements de psychiatrie de la région, puisque le département de psychiatrie de Thetford Mines a rouvert partiellement.
Ateliers d'information sur les droits en psychiatrie	<p>Cette année, L'A-DROIT a tenu 72 ateliers d'informations sur les droits en santé mentale, d'une durée d'une heure. Au total, 328 personnes ont été rejointes, pour une moyenne de 4,6 participants par atelier. Les évaluations complétées par les participants aux ateliers sont généralement positives.</p> <p>Voici le nombre de personnes présentes du département de psychiatrie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lévis (2^{ième}, 3^{ième} et 4^{ième} étage et Hôpital de jour) : 42 ateliers pour 125 présences; ▪ Saint-Georges (3^{ième} étage et Pavillon Marillac) : 29 ateliers pour 182 présences; ▪ Montmagny : 6 ateliers pour 19 présences;

L'A-DROIT finaliste au gala des prix d'excellence du CISSS-CA

Le 24 octobre 2019, L'A-DROIT était nommé en finale du gala d'excellence du CISSS-CA dans la catégorie : : Amélioration de l'offre concertée avec la communauté – Volet : Partenariat. Nous avons été nominés, ainsi que les cadres de la direction santé mentale et dépendance du CISSS-CA pour l'initiative des ateliers d'information sur les droits dans les départements de psychiatrie de la région, mis en place en 2016. Malgré que nous n'ayons pas gagné le prix, nous sommes très fiers du travail accompli et de son impact pour le respect des droits des personnes !



Autres dossiers systémiques :

AUTORISATIONS JUDICIAIRES DE SOINS

L'A-DROIT a travaillé sur l'élaboration d'une recherche sur l'application des autorisations judiciaires de soins dans la région de la Chaudière-Appalaches. Les résultats seront connus en 2020-2021.

PSYCHIATRIE-JUSTICE

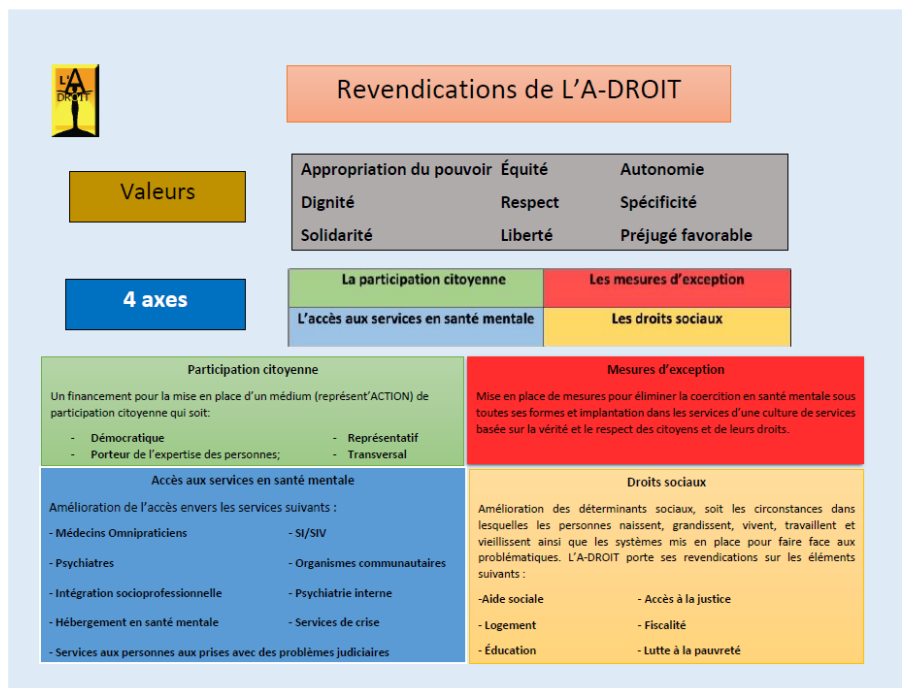
L'A-DROIT est préoccupé par l'offre de services insuffisante de services aux personnes qui rencontrent des problèmes avec la justice et qui vivent avec un problème de santé mentale. Nous avons rencontré l'organisme PECH et avons établi une trajectoire de collaboration pour les personnes incarcérées en provenance de notre région, afin que celles-ci soient informés de l'existence de notre organisme .

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN ACTION COMMUNAUTAIRE (PAGAC)

L'A-DROIT a produit un mémoire dans le cadre de cette consultation, en appui aux revendications des regroupements provinciaux, afin de porter notre parole auprès des instances gouvernementales.

REVENDICTIONS DE L'A-DROIT

Suite aux consultations menées auprès de nos membres en 2018-2019 dans ce dossier, L'A-DROIT a publié un document de base des revendications de l'organisme pour le respect des droits en santé mentale dans la région. La diffusion de ce document se fait en continu.



VOLET INTERVENTION DE PROXIMITE



Le mandat de proximité de L'A-DROIT se présente avec une approche qui vise à rejoindre, par un contact direct, les personnes qui pourraient nécessiter l'aide de l'organisme. Le volet de proximité favorise également la diffusion d'informations sur les droits ainsi que sur L'A-DROIT auprès de publics qui ne sont pas spécifiquement dans le domaine de la santé mentale. L'intervenante de proximité effectue également des interventions d'aide et d'accompagnement de court terme, ce qui permet à l'organisme de répondre à davantage de personnes.

Le volet de proximité prend plusieurs formes. La conseillère peut faire des ateliers pour présenter et expliquer les services de L'A-DROIT, autant aux personnes utilisatrices de services qu'aux intervenants du milieu, ou former des groupes pour échanger sur les droits en santé mentale. Aussi, les rencontres peuvent être plus informelles. La conseillère peut être présente lors de remise de paniers de nourriture et discuter avec les personnes présentes, elle peut échanger avec les gens dans les organismes communautaires lors de dîners communautaires ou de cuisines collectives. Ce volet est nommé approche intégration.

Plusieurs autres rencontres, groupes d'échange sur les droits et demandes d'aide de personnes dont les droits sont lésés ont découlé d'une première rencontre dans le cadre du mandat de proximité.

La plupart des gens rencontrés dans le volet de proximité ont reconnu la pertinence de continuer ce projet dans le futur. Les personnes se sentent concernées directement par la réalité des droits en santé mentale, se sentent prises en compte et écoutées lors des différents moments.

Cette année, nous avons poursuivi le groupe d'échange avec la thématique des droits dans un groupe d'entraide de la région.

Voici quelques rétroactions reçues cette année en regard du mandat de proximité, de la part des intervenants et des personnes utilisatrices de services :

« Les personnes présentes ont réellement apprécié la venue de L'A-DROIT. Beaucoup d'échanges et d'informations partagés. »

Une intervenante

« Les agents ont vraiment apprécié la rencontre. Tu as donné de bonnes réponses aux questions posées et c'était une bonne présentation. Ils ont vraiment apprécié ta façon d'apporter les sujets. »

Une intervenante de Services-Québec

« J'ai assimilé et appris beaucoup d'informations très importantes et pertinentes. C'est très sécurisant de savoir des choses qui nous concernent de près. Très intéressant et d'actualité. »

Une personne utilisatrice de services participante à l'atelier

Organismes	Date	Personnes présentes	Infos
CJE Montmagny	3 avril 2019 à 8h30	6 intervenantes et 1 directrice	Atelier
AFMRC	8 avril 2019 à 9h00	6 intervenants	Atelier
CJE de Lotbinière	9 avril 2019 à 13h00	6 intervenantes	Atelier
CLE du Littoral	24 avril 2019 à 9h00	16 agents	Atelier
Maison famille Montmagny	25 avril 2019 à 10h00	39 PUS et 5 intervenants	Atelier et diner comm.
CJE des Etchemins	30 avril 2019 à 9h00	6 intervenantes	Atelier
Centre-Femmes l’Ancre	2 mai 2019 à 13h30	26 PUS et 1 coordonnatrice	Atelier
HLM Lévis	7 juin 2019 à 13h30	8 PUS	Atelier
SRIC (MSLA)	23 juillet 2019 à 14h00	2 intervenantes et 1 directrice	Atelier
SRIC (Haut-bois)	11 septembre 2019 à 14h00	6 intervenant(e)s et 1 directrice	Atelier
Comptoir régional de beauce	15 octobre 2019 à 9h00	10 PUS	Atelier
Parentaïme	21 octobre 2019 à 15h00	8 intervenantes et 1 directrice	Atelier
Centre-Femmes Lotbinière	18 novembre 2019 à 13h30	12 PUS et 1 intervenante	Atelier
Alliance-jeunesse	6 décembre 2019	2 intervenantes et 1 stagiaire	Atelier
Maison sous les arbres (SRIC)	9 décembre 2019 à 17h00	9 PUS et 1 intervenantes	Atelier
Au Bercaïl (Accueil inconditionnel)	17 décembre 2019 à 10h00	18 PUS et 2 intervenantes	Atelier

Organismes	Date	Personnes présentes	Infos
CEA des Navigateurs	18 décembre 2019 à 11h00	8 intervenants	Atelier
CEA des Appalaches	23 janvier 2020 à 13h00	4 intervenants	Atelier
CLE de Lac-Etchemin	29 janvier 2020 à 9h00	9 agents	Atelier
Cégep de Lévis-Lauzon	26 février 2020 à 9h00	20 PUS	Atelier
Cégep de Lévis Lauzon	28 février 2020 à 12h00	20 PUS	Atelier
Total	21 ateliers	162 personnes utilisatrices de services et 94 intervenants	

Approche intégration

L'approche intégration vise à rencontrer les gens sur une base informelle afin d'initier un contact et de répondre à leurs questions sur leurs droits. Nous avons inclus dans l'approche intégration la réalisation des groupes d'échange sur les droits, lesquels se sont poursuivis à L'Oasis de Lotbinière cette année.

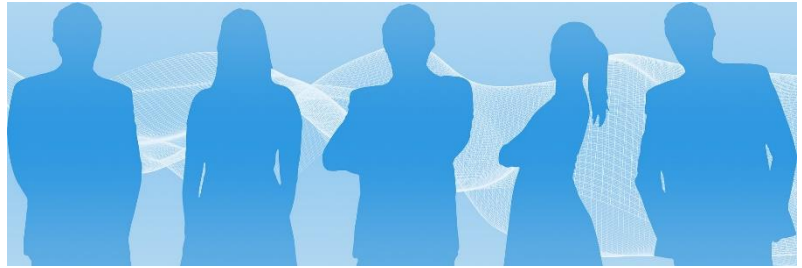
Groupe d'entraide	Date	Personnes présentes	Infos
Le Murmure	10 mai 2019 à 12h00	5 PUS et 3 intervenantes	Diner communautaire
L'Oasis	18 juin 2019 à 10h00	14 PUS et 1 étudiante d'été	Groupe d'échange sur les droits
Les Nouveaux Sentiers	13 septembre 2019 à 10h00 à 15h30	30 PUS, 3 intervenantes et 1 directrice	Diner communautaire
L'Éveil	18 septembre 2019	8 PUS et 1 directeur	Diner communautaire
La Ressource-atelier (BDJ)	3 octobre 2019 à 13h30	11 PUS et 2 intervenantes	Atelier
L'Oasis	8 octobre 2019 à 13h30	15 PUS	Atelier

Groupe d'entraide	Date	Personnes présentes	Infos
La Barre du jour	30 octobre 2019 à 11h00	10 PUS et 3 intervenantes	Diner communautaire
Le Havre	31 octobre 2019	21 PUS, 3 intervenants et 1 directrice	Diner communautaire
La Passerelle	13 novembre 2019 à 11h30	10 PUS et 5 intervenantes	Diner communautaire
La rencontre	14 novembre 2019 à 13h30	4 PUS et 2 intervenantes	Atelier
L'Oasis	21 janvier 2020 à 13h00	19 PUS et 2 intervenantes	Groupe d'échange sur les droits
Aux Quatre Vents	31 janvier 2020 à 11h30	21 PUS et 3 intervenants	Diner communautaire
Total	12 ateliers	168 PUS et 30 intervenants	
Total des deux approches	34 ateliers	330 personnes et 124 intervenants	

COMMUNICATIONS

Plan de communication

L'A-DROIT a poursuivi la mise en œuvre du plan de communication élaboré l'an dernier. Ce plan avait l'objectif d'augmenter la notoriété de l'organisme et de développer des partenariats.



Nous avons réalisé les actions suivantes en 2019-2020 :

- **Diffusion** d'un article dans plusieurs journaux municipaux de la région. Plus de 50 journaux municipaux rejoints ;
- **Distribution** des 1 000 stylos promotionnels restants ;
- **Chronique mensuelle** à Passion-FM (voir section communication médiatique) ;
- **Publication** de trois infolettres via Mailchimp :
 - Avril 2020 - projet de loi 18 : Réforme du régime québécois de la protection des personnes inaptes, assemblée générale annuelle de L'A-DROIT et adhésion à L'A-DROIT pour l'année 2019-2020.
Taux d'ouverture de 34,1% ;
 - Septembre 2019 : revendications de L'A-DROIT et programmation des activités.
Taux d'ouverture de 35,2%
 - Novembre 2019 : pétition pour l'allocation de dépenses personnelles en ressource intermédiaires.
Taux d'ouverture de 36,8%
- **Présence** au CA du CISSS-CA : L'A-DROIT était présent aux rencontres suivantes du CA du CISSS-CA :
 - 12 septembre 2019 à Lac-Étchemin ;
 - 14 novembre 2019 à Sainte-Marie (présentation du rapport annuel de gestion du CISSS-CA) ;

Un nouveau plan de communication sera élaboré en 2020-2021.

Application Droits et Ressources santé mentale (DRSM)



Carl Sansfaçon a démarré la mise en place de l'application Ressources santé mentale en 2017, que nous avons rebaptisé Droits et ressources santé mentale (DRSM). Nous avons développé cette application qui aura, lors de son lancement officiel, trois fonctions principales soit :

- **Informer** l'utilisateur des ressources en santé mentale à proximité ;
- **Permettre** l'accès en un clic à une panoplie d'informations sur les droits et de liens utiles en ce sens ;
- **Diffuser** du contenu, notamment en baladodiffusion sur les droits en santé mentale et sur l'organisme L'A-DROIT.

En 2019-2020, l'application a été développée sur la plateforme *Apple*, en plus d'être accessible aux gens possédant des téléphones *Android*. La COVID-19 a retardé le lancement officiel de cette application, c'est à suivre en 2020-2021.

Promotion et visibilité

Depuis les débuts de L'A-DROIT, nous avons adopté une attitude proactive concernant la promotion et la visibilité. C'est essentiel si nous souhaitons rejoindre les personnes directement concernées. Voici les outils de promotion « permanents » de l'organisme :

- Site Internet www.ladroit.org. Celui-ci recèle une importante section d'information sur les droits. Merci à Carl Sansfaçon pour la mise à jour constante du site.
- L'A-DROIT a **pignon sur rue** à ses deux locaux, l'organisme a une affiche devant l'édifice, visible de la rue Saint-Georges/Côte du passage, un carrefour comportant un grand débit de circulation, ainsi que sur la 1^{ère} avenue à St-Georges.
- Diffusion hebdomadaire du nom et du numéro de téléphone de L'A-DROIT dans le *Journal de Lévis*, un hebdomadaire diffusé sur le territoire de Lévis.
- Affiches promotionnelles et dépliants distribués dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches dans des endroits publics. À ce titre, nous désirons souligner la grande contribution des différentes communautés dans la région. Nous distribuons nos dépliants dans les endroits suivants :
 - Pharmacies et cliniques médicales ;
 - Bibliothèques et bureaux municipaux ;
 - Organismes communautaires (principalement en santé mentale) ;
 - Encore une fois cette année, nous avons participé aux assemblées générales de plusieurs groupes communautaires de la région (Aux Quatre Vents, Les Nouveaux Sentiers, La Barre du Jour, Le Murmure, le Havre, l'Adoberge, l'Oasis, la SRIC, l'ADDS Rive-Sud).



Médias sociaux : toujours présents !

Les médias sociaux constituent un outil nous permettant de rejoindre davantage de personnes, tant nos membres que les partenaires et personnes pouvant nécessiter les services de L'A-DROIT. Il s'agit d'une belle vitrine pour échanger et diffuser de l'information !

Les médias sociaux ont vu notre présence s'accroître encore une fois cette année. Voici quelques faits saillants :

Site Internet : La consultation de notre site Internet a bondi d'environ 15 % cette année. Voici quelques statistiques du site Internet www.ladroit.org pour 2019-2020 :

Utilisateurs

2 666



Nouveaux utilisateurs

2 630



Sessions

3 664



Pages vues

6 888





Médias sociaux : en 2019-2020, nous avons continué sur notre lancée en ce qui concerne l'utilisation des médias sociaux. Voici des statistiques

Facebook :

- Nombre de J'aime la page au 31 mars 2020 : 1 139 (augmentation de 102 en comparaison au 31 mars 2019).
- Portée totale de la page : 141 451.

Twitter : Le compte twitter comportait le même nombre d'abonnés au 31 mars 2020. Même s'il est moins utilisé, il permet à l'organisme de rejoindre un public plus spécifique (journalistes, relationnistes et décideurs).

Communications médiatiques

Plusieurs communications médiatiques dans l'année 2019-2020 - encore une fois, l'impulsion donnée par le plan de communication a permis de faire connaître L'A-DROIT dans la région. À titre d'organisme régional de promotion et de défense de droits, nous prenons la parole chaque fois que c'est nécessaire afin de faire valoir les droits et intérêts des personnes. Les « sorties médiatiques » sont partie prenante de la défense systémique des droits.

Présentation de L'A-DROIT

À l'invitation de la Télévision communautaire de Beauceville, nous sommes allés présenter notre organisme le 15 avril 2019 lors d'une entrevue diffusée en mai 2019, que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <https://www.tvcb.ca/?vID=5387>

Pétition sur l'allocation de dépenses personnelles

Lors du dépôt de la pétition le 19 février 2020, nous avons fait une conférence de presse avec M. Harold Lebel, le député qui parrainait la pétition et avec M. Joël Arseneau, critique de la troisième opposition en matière de santé. Les médias suivants ont traité de cette question :

- Radio-Canada, le 19 février 2020 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1530744/pq-harold-lebel-joel-arseneau-prestations-ramq-allocations-ressources-intermediaires>.
- Le Journal de Québec, Le droit à vivre dans la dignité – chronique de Josée Legault <https://www.journaldemontreal.com/2020/02/20/le-droit-a-vivre-dans-la-dignite>

Nous avons présenté ce dossier au programme Au quotidien du Canal M Vues et Voies, le 31 janvier 2020. Pour écouter l'enregistrement, cliquez sur ce lien : <https://ladroit.org/podcast/2020/01/31/entrevue-de-francois-sur-la-petition-pour-le-rehaussement-de-lallocation-de-depenses-personnelles-des-personnes-hebergees-en-ressources-intermediaires/>

Chronique de L'A-DROIT sur les Ondes de Passion-FM

Cette année, nous avons poursuivi la chronique mensuelle dans l'émission « Le retour » avec Dario Roy sur les ondes de Passion-FM, Radio Bellechasse-Etchemins qui est diffusée au 100,5, 103,9 et 105,5. Passion-FM est une radio communautaire de la région.



Voici les dates de diffusion des chroniques :

- 8 avril 2019 : dernier budget provincial, Mesures de contrôle, Augmentation de l'aide sociale inéquitable (allocation de dépenses personnelles) et Prix orange et citron ;
- 23 mai 2019 : le bénévolat à L'A-DROIT ;
- 27 juin 2019 : Assemblée générale de L'A-DROIT et retour sur la dernière année ;



- 26 septembre 2019 : retour sur l'été, Curateur public, accessibilité aux services gouvernementaux dans la région et judiciarisation ;
- 24 octobre 2019 : élections, prix d'excellence du CISSS-CA et prochain Plan d'action en santé mentale ;
- 25 novembre 2019 : retour sur le gala d'excellence, pétition sur l'allocation de dépenses personnelles et Psychiatrie à Thetford Mines ;
- 23 janvier 2020 : prochain plan d'action en santé mentale, pétition, aide médicale à mourir et psychothérapie ;
- 26 février 2020 : dépôt de la pétition, santé mentale et policiers, aide médicale à mourir et assurances ;
- 26 mars 2020 : la COVID-19.



Article : une 5^{ième} enquête du BEI en Beauce en 4 ans

L'A-DROIT a été sollicité par un journaliste du journal de Québec pour réagir au décès d'une personne en crise à St-Georges sous les balles des policiers. Vous pouvez consulter l'article via le lien suivant : <https://www.journaldequebec.com/2020/02/05/une-5e-enquete-du-bei-en-moins-de-4-ans-en-beauce>

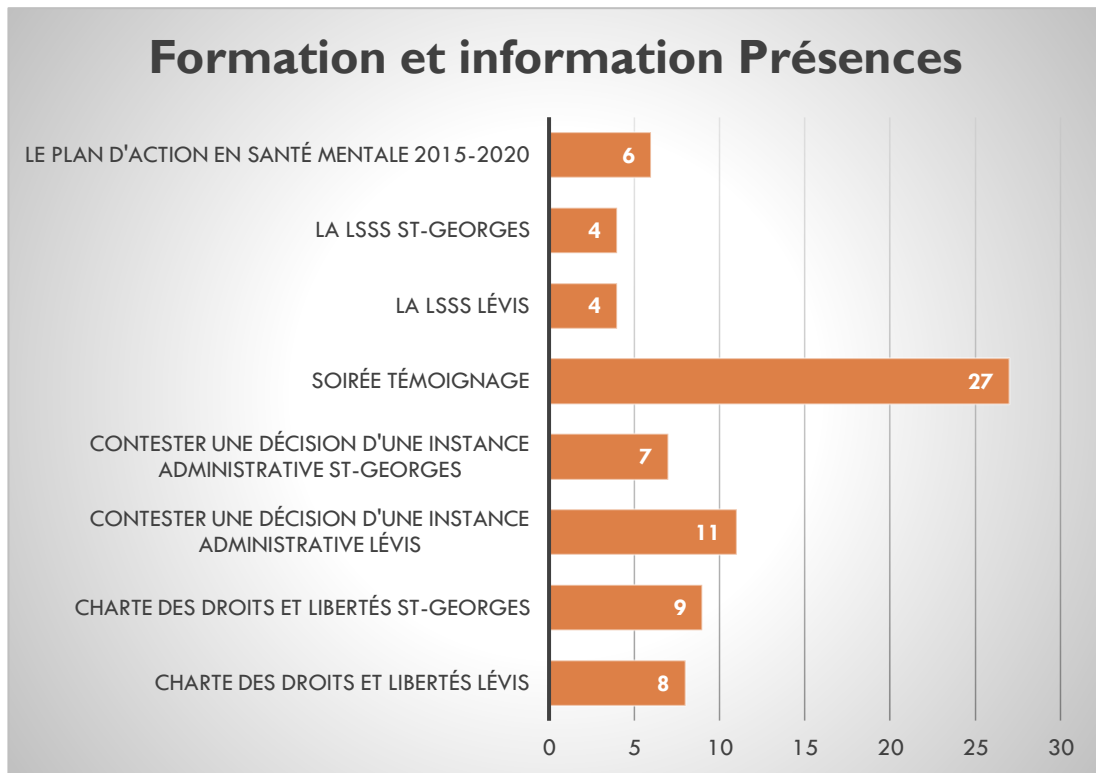
Journal de L'A-DROIT

Encore une fois cette année, nous avons publié 4 journaux auprès de nos membres et de nos partenaires. Nous avons fait quelques changements depuis l'édition de l'automne 2017 car nous tentons continuellement d'améliorer la facture visuelle et le contenu.



Formation et information

Voici la liste des ateliers d'information sur les droits avec le nombre de présences :



Prix Orange et citron de l'AGIDD-SMQ

Comme chaque année, L'A-DROIT tient des ateliers afin de faire connaître les prix orange et citron de l'AGIDD-SMQ. Il s'agit d'un moyen de sensibilisation et d'échange intéressant concernant les enjeux liés aux droits en santé mentale.

Nous avons tenu des ateliers dans les organismes suivants :

- Le Murmure
- Les Nouveaux Sentiers

L'autre côté de la pilule

Grâce à une subvention de type ponctuelle du CISSS-CA reçue en 2018-2019, nous avons tenu 2 sessions de la formation L'autre côté de la pilule en Chaudière-Appalaches en avril 2019.

Les sessions ont eu lieu à Lévis les 10-11 avril où il y a eu un total de 20 participants, ainsi qu'à Saint-Georges les 17-18 avril pour 21 participants, pour un total de 41 participants aux deux formations.



Pour une meilleure formation des juristes

Encore une fois cette année, nous avons fait connaître notre organisme auprès de divers publics des institutions scolaires, autant par des présentations de L'A-DROIT et de la défense de droits en santé mentale que par des travaux scolaires. Voici l'activité réalisée en 2018-2019 :

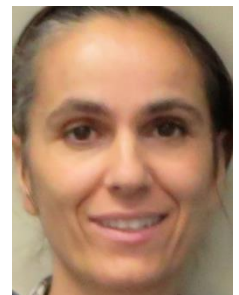
- Présentation le 21 novembre 2019 dans un cours en éthique du droit à l'Université Laval de la défense des droits en santé mentale dans les dossiers d'autorisations judiciaires de soins avec M^{me} Christelle Landheer-Cieslak.



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT



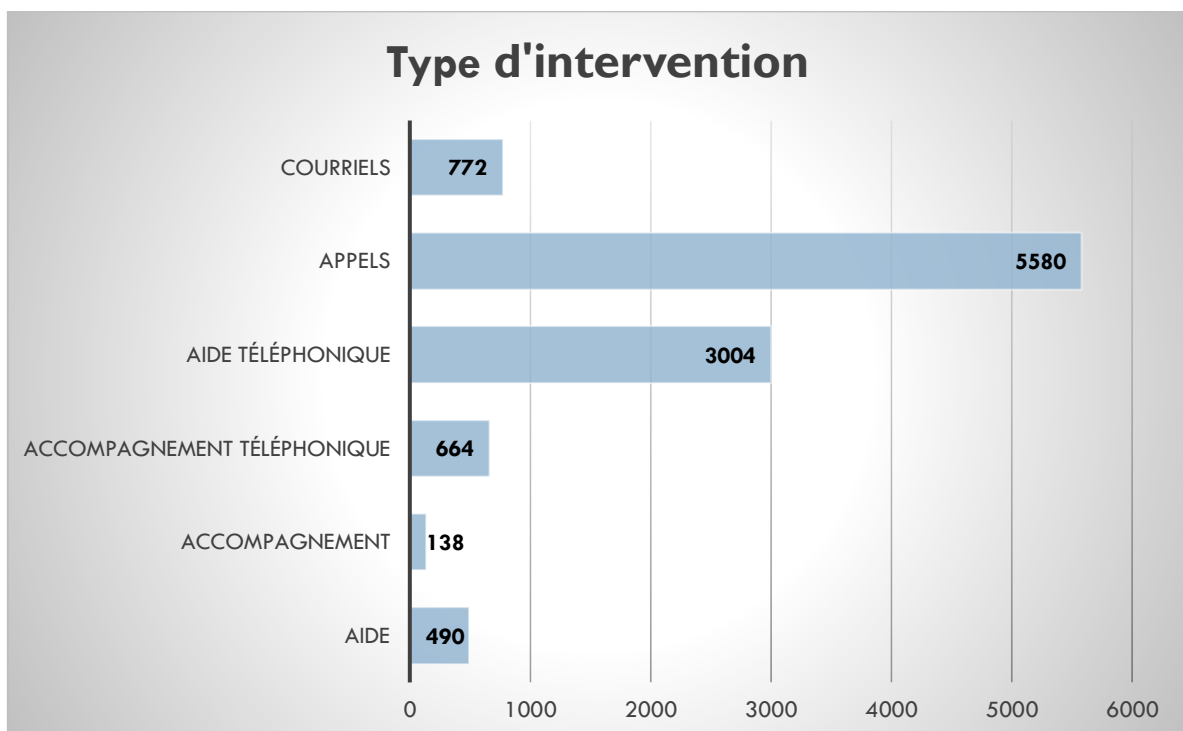
Comme c'est le cas chaque année, l'aide et l'accompagnement est une portion de notre mission qui a occupé une place importante à L'A-DROIT. Nous avons de nouveau dépassé le record d'interventions qui avait été établi l'an dernier. Ainsi, L'A-DROIT a réalisé **4 284** interventions individuelles d'aide et d'accompagnement. C'est **354** interventions de plus que l'an dernier. Après plusieurs années de hausses significatives, la demande est demeurée sensiblement au même niveau que l'an dernier, c'est-à-dire à un niveau très important !

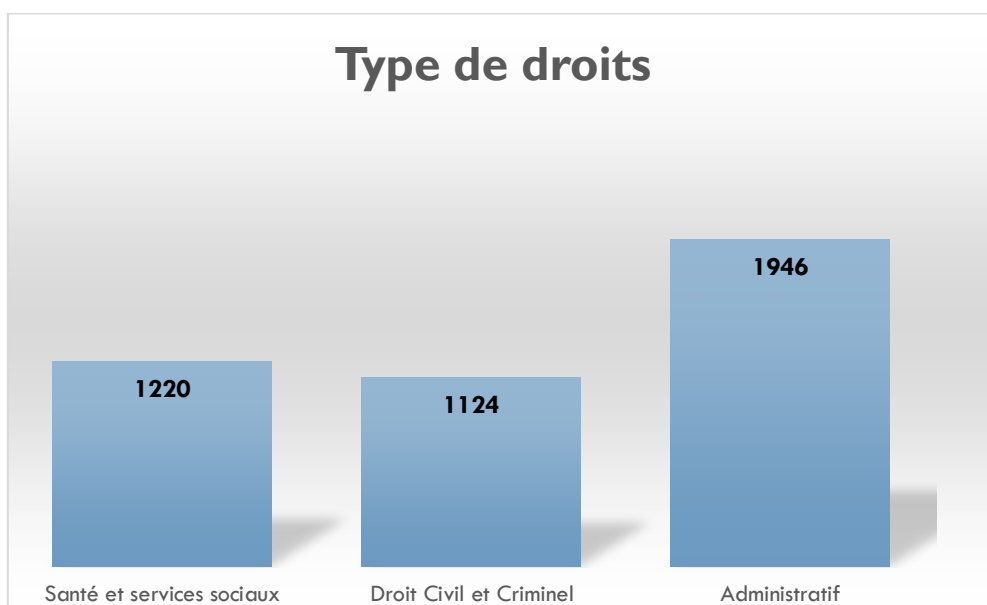
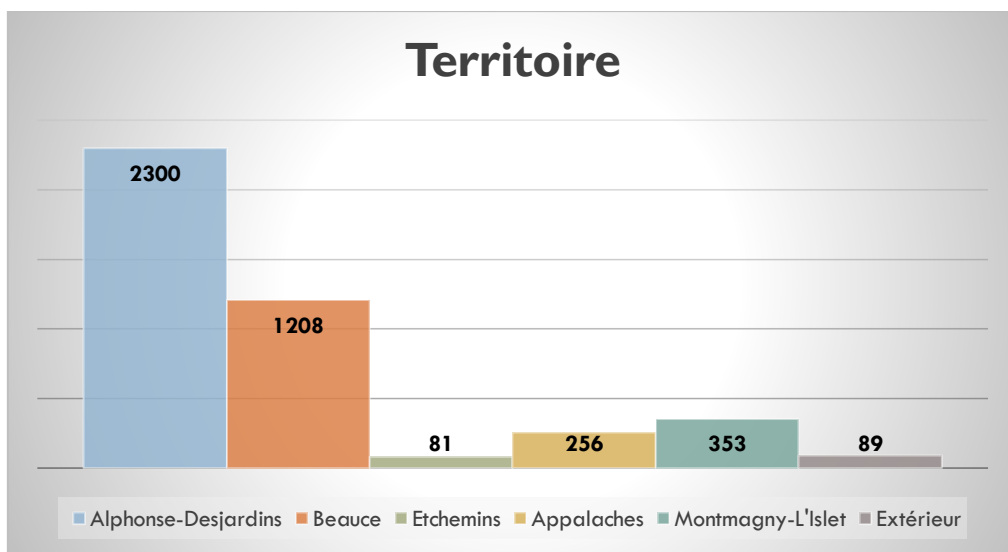
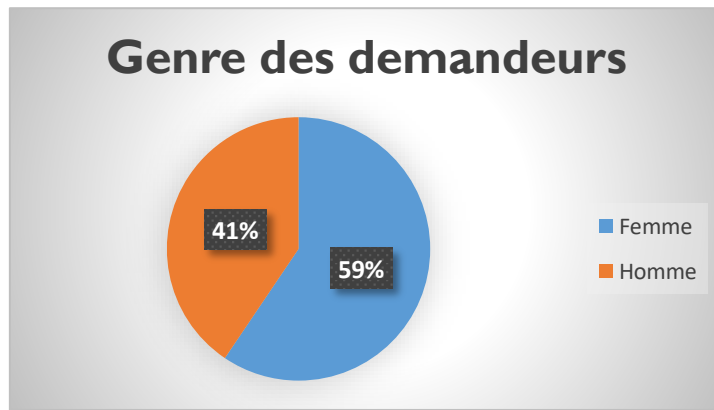


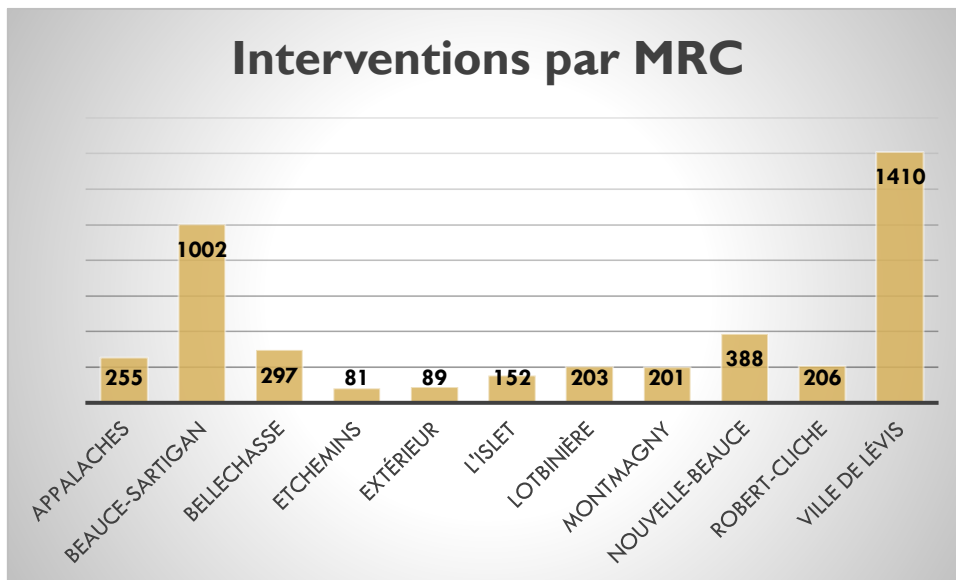
L'embauche d'une conseillère en défense de droits de proximité a permis la réalisation d'interventions à court terme et à L'A-DROIT d'être plus présent dans les différents milieux de la région.

L'équipe a travaillé sans relâche pour aider et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits. Nous vous présentons les statistiques d'aide et d'accompagnement individuelles pour la défense des droits.

Statistiques d'aide et d'accompagnement







Santé et services sociaux

1220

Inclassable(SSS)	0	Ordonnance de traitement	23
Accès aux services (SSS)	156	Ordonnance d'hébergement	22
Accès dossier (SSS)	71	Pédopsychiatrie	0
Aide juridique (SSS)	8	Plainte (SSS)	15
Annuler/conf. Rendez-vous (SSS)	17	Plainte contre un établissement (SSS)	53
CETM	68	Plainte contre un professionnel (SSS)	69
Changement de prof. de la santé	31	Plan d'intervention	0
Changement d'établissement	0	Préparer rencontre ou dossier (SSS)	31
CLSC	2	Protecteur au Citoyen(SSS)	16
Commissaire aux Plaintes	17	Protecteur du Citoyen (SSS)	15
CDPDJ(SSS)	7	Référence Avocat (SSS)	4
Confidentialité	1	Refus de traitement	1
Cour du Québec (SSS)	3	Responsabilité médicale	2
Cour Supérieur (SSS)	0	RI / RTF	8
Curatelle / Tutelle	124	Sectorisation	0
Demande d'accompagnement (SSS)	38	Support (SSS)	23
Discrimination (SSS)	3	Tribunal Administratif (SSS)	33
DPJ	92		
Expertise médicale	31		
Garde en établissement	133		
Hébergement longue durée	14		
Information (SSS)	60		
Isolement / contention	1		
Médication	25		
Mise en demeure (SSS)	3		

Droit Civil et Criminel	978
Inclassable (Civil et Criminel)	5
Accès au dossier(Civil et Criminel)	47
Accès aux services(Civil et Criminel)	37
Aide juridique(Civil et Criminel)	43
Annuler / conf. Rendez-vous(Civil et Criminel)	6
Assurances et consommation	163
CDPDJ(Civil et Criminel)	14
Commission d'examen des troubles mentaux(Civil et Criminel)	0
Contravention	42
Cour Supérieure(Civil et Criminel)	9
Demande d'accompagnement(Civil et Criminel)	13
Discrimination(Civil et Criminel)	27
Droit Civil	3
Droit Criminel	83
Droit Familial	126
Faillite	99
Immobilier	3
Information(Civil et Criminel)	37
Mise en demeure(Civil et Criminel)	15
Municipal	18
Organisme	26
Petites créances	4
Plainte(Civil et Criminel)	27
Plainte contre un organisme	26
Plainte contre un professionnel(Civil et Criminel)	27
Poursuite civile	6
Préparer rencontre et dossier(Civil et Criminel)	24
Protecteur au Citoyen(Civil et Criminel)	10
Recouvrement(Civil et Criminel)	0
Référence Avocat	24
Support(Civil et Criminel)	3
Testament et succession	11

Administratif	1 946
Inclassable(Administratif)	4
Accès au dossier (Administratif)	44
Accès aux services (Administratif)	45
Aide juridique (Administratif)	48
Aide sociale	309
Annuler / conf. Rendez-vous (Administratif)	8
Assurance-emploi	11
CDPDJ(Administratif)	9
CSST	100
Demande d'accompagnement (Administratif)	59
Discrimination (Administratif)	5
École	0
Impôt	25

Information (Administratif)	9
IVAC	96
Logement	343
Mise en demeure (Administratif)	3
Plainte (Administratif)	22
Plainte contre une institution (Administratif)	1
Préparer rencontre et dossier (Administratif)	41
Prêt et bourse	3
Protecteur au Citoyen(Administratif)	0
Protecteur du Citoyen (Administratif)	0
RAMQ	6
Recouvrement (Administratif)	5
Référence Avocat (Administratif)	8
Régie des rentes	55
Revenu Canada	5
Revenu Québec	17
Révision CSST	17
SAAQ	181
Sécurité publique	0
Support (Administratif)	56
Syndicat	38
Travail	177
Tribunal Administratif (Administratif)	47
Tribunal Administratif du Travail	149

Nombre total de personnes rejointes

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES REJOINTES POUR LES ACTIVITÉS GRAND PUBLIC DE L'ORGANISME

Considérant l'ensemble des activités de promotion, de notre forte présence sur les médias sociaux, nous estimons que L'A-DROIT a rejoint durant la dernière année financière plus de **6 000** personnes, afin qu'elles connaissent la mission de l'organisme et plusieurs de ses actions systémiques.

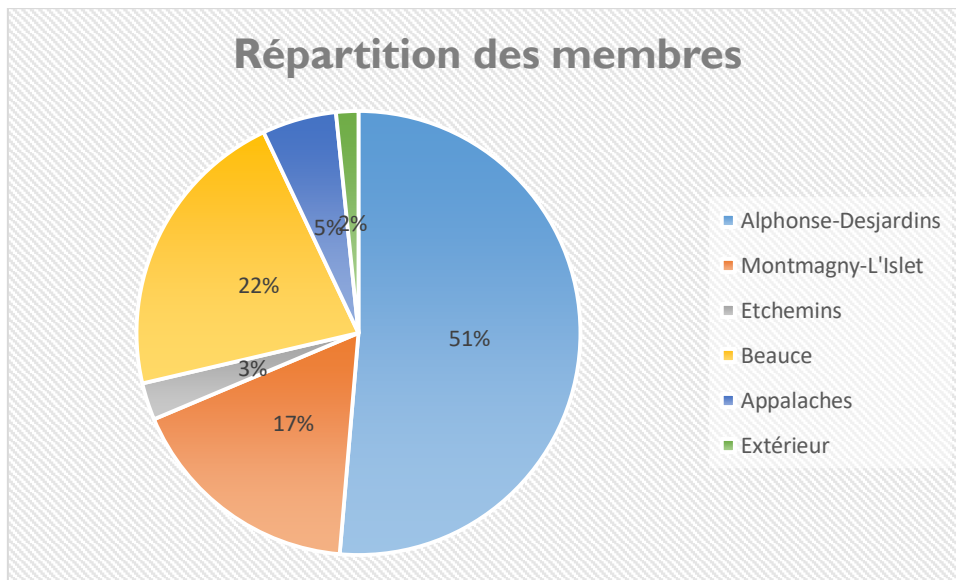
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES DIFFÉRENTES REJOINTES POUR LES ACTIVITÉS INDIVIDUELLES ET DE GROUPE

Le nombre de personnes rejointes pour les activités individuelles et de groupe est de **978**.

MEMBERSHIP

Nos membres, des personnes indispensables

Encore une fois cette année, le nombre de membres était important. En effet, **185** personnes étaient membres de L'A-DROIT en 2019-2020.



CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Au moment de faire le bilan de l'année, nous avons une impression de continuité et d'engagement. Nous avons aidé à nouveau un très grand nombre de personnes par l'aide et l'accompagnement individuel dans la région et nous avons poursuivi la mise en place de mesures qui contribuent au respect des droits des personnes dans notre région. Également, notre engagement envers nos partenaires a aussi été un fait saillant significatif de l'année 2019-2020, ainsi que le volet d'intervention de proximité.

L'A-DROIT a continué de répondre aux besoins des personnes vivant avec un problème de santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches avec toute l'énergie, l'engagement et l'empathie que nous inspire la cause de la promotion et de la défense des droits en santé mentale. Cette cause est tout à la fois une lutte **collective** qui se manifeste par l'implication et la participation aux activités de L'A-DROIT et aussi une lutte **individuelle** pour chaque personne qui prend la décision d'entreprendre une démarche pour faire respecter ses droits. Encore une fois, nous conservons ces deux préoccupations dans l'ensemble de nos actions.

Mettre à l'avant-plan les accomplissements de la dernière année est l'objectif de ce rapport d'activités. Nous souhaitons que celui-ci reflète l'énorme somme de travail réalisée par l'équipe en place, le conseil d'administration, les bénévoles et les employés qui se sont dévoués corps et âme pour cette cause si importante. Bien que nous ayons obtenu de nombreux résultats concrets et significatifs, beaucoup de travail reste à faire dans les prochaines années en Chaudière-Appalaches. Encore une fois, soyez assurés que nous demeurons debout, engagés à vos côtés, pour le respect de vos droits

Il nous est important de remercier les organismes et les personnes suivantes :

- Le conseil d'administration et l'ensemble des membres de L'A-DROIT pour leur implication, leur dévouement et leur courage. Sans vous, rien ne serait possible !
- L'équipe de travail de L'A-DROIT pour son dévouement à la cause ;
- Tous les organismes communautaires qui nous ont prêté gracieusement un local afin que nous puissions rencontrer une personne utilisatrice en toute confidentialité ;
- Les alliés à la cause de la défense des droits en santé mentale, que l'on peut retrouver dans le réseau de la santé, dans les milieux juridiques, de l'habitation, de l'éducation et communautaire ;
- Nos bailleurs de fonds, pour leur soutien financier ;
- La direction de la santé mentale du CISSS-CA, en particulier pour sa collaboration dans le dossier de l'amélioration du respect des droits, en lien avec le PASM 2015-2020 ;

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2020

- Les groupes d'entraide en santé mentale de la région de Chaudière-Appalaches, pour leur collaboration à l'exercice de la mission de L'A-DROIT, incluant entre autres le prêt de locaux lors d'interventions individuelles de défense des droits ;
- Nos commanditaires, nos donateurs et nos fournisseurs qui nous font des rabais, dont le support a démontré l'enracinement de L'A-DROIT dans la communauté ;
- L'ensemble des personnes et entreprises ayant fait un don à L'A-DROIT en 2019-2020. Nous désirons à nouveau souligner le don reçu du Syndicat des professeurs de l'Université Laval qui nous permettra de mettre en place le DRSM et d'en faire le lancement en 2020-2021 !
- Tous les regroupements où nous sommes membres, pour leur support ;
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, pour sa confiance, son assistance et cette collaboration stimulante.

Longue vie à L'A-DROIT !



Claude Asselin

Président du conseil d'administration
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Carl Sansfaçon

Secrétaire du conseil d'administration
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Coordonnées :

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches
5935, rue Saint-Georges, bureau 130
Lévis, Québec G6V 4K8
Téléphone : (418) 837-1113
Sans frais : 1 866 837-1113
Fax : (418) 837-8555
Courriel : la-droit@bellnet.ca

Point de chute de St-Georges

12227, 1^{ère} avenue, local 322
Saint-Georges, (Québec) G5Y 2E3

Site Internet : www.ladroit.org



@LADROIT1



@LADROIT1